

États financiers

**Canadian Power and Sail Squadrons
Escadrilles canadiennes de plaisance**

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
Bilan	1
État des opérations	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes aux états financiers	5 - 13

Reilly Back LLP
302-305 Renfrew Drive.
Markham, ON L3R 9S7
Tél : 905-474-1110
Télécopieur : 866-262-0072

REILLY | BACK
Chartered Professional Accountants

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Canadian Power and Sail Squadrons – Escadrilles canadiennes de plaisance

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Canadian Power and Sail Squadrons - Escadrilles canadiennes de plaisance, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif » (NCOSBL) du Canada.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Reilly Back LLP
Experts-comptables autorisés

Markham, Ontario,
21 septembre 2021

Canadian Power and Sail Squadrons
Escadrilles canadiennes de plaisance

Bilan

Au 30 juin 2021

	2021	2020
Actif		
À court terme		
Encaisse et équivalents de trésorerie (note 3)	558 390 \$	377 435 \$
Comptes débiteurs, net (note 4)	58 955	39 852
Taxe de vente à recevoir	12 571	6 507
Placements à court terme (note 5)	400 000	200 000
Inventaire	62 168	106 356
Frais payés d'avance	48 214	11 500
	<u>1 140 298</u>	<u>741 650</u>
Placements (note 5)	160 000	360 000
Actifs incorporels (note 6)	97 877	155 429
Immobilisations (note 7)	509 676	649 715
	<u>1 907 851 \$</u>	<u>1 906 794 \$</u>
Passif		
À court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 8)	442 064 \$	316 328 \$
Portion actuelle des apports reportés (note 9)	61 000	65 955
Portion actuelle de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 10)	9 465	9 884
	<u>512 529</u>	<u>392 167</u>
Apports reportés (note 9)	228 286	289 286
Portion à long terme de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 10)	-	10 222
Prêt du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (note 11)	30 000	30 000
	<u>770 815</u>	<u>721 675</u>
Actif net		
Investis en immobilisations	509 676	649 715
Disponible sans restriction	627 360	535 404
	<u>1 137 036</u>	<u>1 185 119</u>
	<u>1 907 851 \$</u>	<u>1 906 794 \$</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration :

(Peter Bolton)
Peter Bolton, NS, Commandant en chef

(Luc Lussier)
Luc Lussier, P, Officier National aux Finances

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Canadian Power and Sail Squadrons
Escadrilles canadiennes de plaisance

État des opérations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

	2021	2020
Recettes		
Matériel de cours et matériel connexe	749 298 \$	689 762 \$
Frais d'inscription et cotisations	313 842	236 373
Insignes et articles divers de revente	18 283	31 566
Autres frais et redevances (notes 9 et 11)	214 239	226 978
Projets de contributions	-	24 960
Revenus de placements	22 171	13 959
Dons	17 734	35 891
	<u>1 335 567</u>	<u>1 259 489</u>
Dépenses		
Matériel de cours, insignes et articles divers de revente (note 6)	152 407	192 602
Commandant en chef	786	16 425
Département exécutif	12 248	172 895
Département de la formation	108	14 001
Département administratif	15 838	17 299
Secrétariat	-	7 859
Département des finances	-	1 291
Comités nationaux	403	67
Publication « Le Hublot » et « The Port Hole »	54 948	90 501
Bureau national (note 12)	1 454 979	1 199 140
Marketing	6 247	18 921
Frais de conférence	-	57 640
	<u>1 697 964</u>	<u>1 788 641</u>
(Déficit) excédent des recettes sur les dépenses avant les éléments ci-dessous	(362 397)	(529 152)
Aide gouvernementale – Subvention salariale d'urgence du Canada	<u>314 314</u>	-
(Déficit) des recettes sur les dépenses	<u>(48 083) \$</u>	<u>(529 152) \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Canadian Power and Sail Squadrons
Escadrilles canadiennes de plaisance

État de variations de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

	Investi en valeurs immobilières	Disponible sans restriction	Total 2021	Total 2020
Solde au début de l'exercice	649 715 \$	535 404 \$	1 185 119 \$	1 714 271 \$
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(141 692)	93 609	(48 083)	(529 152)
Placements en valeurs immobilisées	1 653	(1 653)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	509 676 \$	627 360 \$	1 137 036 \$	1 185 119 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Canadian Power and Sail Squadrons
Escadrilles canadiennes de plaisance

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

	2021	2020
Activités d'exploitation		
Déficit des recettes sur les dépenses	(48 083) \$	(529 152) \$
Ajustements aux postes qui n'affectent pas l'encaisse		
Amortissement des immobilisations (notes 7 et 12)	141 692	92 284
Amortissement des actifs incorporels (note 6)	57 552	34 550
Perte résultant de la disposition d'un bien	<u>583</u>	=
	151 744	(402 318)
Variation des soldes des fonds de roulement sans mouvement de fonds		
Comptes débiteurs	(19 103)	30 770
Taxe de vente à recevoir	(6 064)	27 883
Inventaire	44 188	27 551
Frais payés d'avance	(36 714)	47 633
Comptes créditeurs et charges à payer	<u>125 736</u>	<u>(45 800)</u>
	<u>259 787</u>	<u>(314 281)</u>
Activités d'investissements		
Acquisition d'actifs incorporels	-	(10 690)
Acquisition d'immobilisations et d'équipement	(2 711)	(98 863)
Aliénation d'immobilisations et d'équipement	<u>475</u>	=
	<u>(2 236)</u>	<u>(109 553)</u>
Activités de financement		
Produits sur les apports reportés	(65 955)	49 720
Produits de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(10 641)	(7 731)
Produit tiré de la dette à long terme (note 11)	-	30 000
Produit de la vente de placements	<u>-</u>	<u>250 000</u>
	<u>(76 596)</u>	<u>321 989</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des équivalents de trésorerie	180 955	(101 845)
Encaisse et équivalents de trésorerie (note 3), début	<u>377 435</u>	<u>479 280</u>
Encaisse et équivalents de trésorerie (note 3), fin	<u>558 390 \$</u>	<u>377.435 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Canadian Power and Sail Squadrons Escadrilles canadiennes de plaisance

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

1. Nature des opérations

Les Canadian Power and Sail Squadrons - Escadrilles canadiennes de plaisance « CPS-ECP » ont été constituées en corporation sans capital-actions le 3 novembre 1947 en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le 15 juillet 2014, les CPS-ECP ont remplacé leurs lettres patentes originales et leurs règlements administratifs connexes par un certificat de prorogation et de nouveaux règlements, conformant à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. En accord avec les dispositions de la section 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu, la corporation est exempte d'impôt.

Les CPS-ECP sont une communauté de plaisanciers engagés et expérimentés qui inspire les autres à adopter une attitude sécuritaire à l'égard de la navigation de plaisance par l'éducation et la formation. La mission des CPS-ECP pour atteindre cette vision est la suivante : enseigner les pratiques nautiques sécuritaires et les bonnes techniques de navigation; promouvoir la sécurité des plaisanciers en créant une éthique de sécurité nautique; faire avancer la cause de la sécurité nautique en collaboration avec d'autres ministères et organisations; maintenir la force de notre communauté de membres et de bénévoles par une interaction sociale continue.

2. Conventions comptables

a) Règles comptables de base et présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

b) Comptabilisation des revenus

Les CPS-ECP appliquent la méthode comptable du report des dons. Les dons affectés sont comptabilisés comme recettes dans l'exercice financier au cours duquel les dépenses qui y sont liées sont engagées. Les dons non affectés sont comptabilisés comme recettes reçues ou à recevoir si le montant peut être raisonnablement estimé et le recouvrement peut être raisonnablement assuré.

Les revenus du matériel de cours, du matériel de cours, des insignes et des articles divers de revente sont comptabilisés lorsque les services sont fournis ou lorsque la marchandise est envoyée et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les droits d'entrée et les cotisations des membres et le revenu des redevances et des droits sont reconnus sur une base annuelle conformément à l'exercice de l'activité respective. Le revenu du programme de contributions est comptabilisé annuellement pour l'exercice au cours duquel l'activité a lieu. Le revenu provenant des placements est comptabilisé au moment de l'acquisition. Le revenu provenant des dons est comptabilisé dans l'année de la réception des dons.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur au moment de l'acquisition ou de l'émission. Tous les placements dans les actions, fonds du marché monétaire, obligations et certificats de placement garanti sont comptabilisés au coût amorti. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti moins la baisse de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Les coûts de transaction pour

l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont engagés pour les éléments réévalués à leur juste valeur à la date du bilan et facturés à l'instrument financier dans le cas de ceux évalués au coût amorti.

Canadian Power and Sail Squadrons Escadrilles canadiennes de plaisance

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

2. Conventions comptables (suite)

d) Utilisation des estimations

La préparation des états financiers en conformité aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif exige que les gestionnaires fassent des estimations et des hypothèses qui ont un effet sur le montant déclaré de l'actif et du passif, la divulgation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des recettes et des dépenses pendant l'exercice financier. De par leur nature, ces estimations font l'objet d'une incertitude relative à la mesure. L'effet de changements dans de telles estimations sur les états financiers dans les périodes futures pourrait être significatif. Les comptes touchés par les estimations dans les présents états financiers sont les dépréciations de stocks, les taux d'amortissement des immobilisations, les dépréciations des immobilisations, les taux d'amortissement des actifs incorporels, les dépréciations des actifs incorporels, les ajustements et l'amortissement des apports reportés. Les différences importantes sont reflétées au cours de l'exercice.

e) Encaisse et équivalents de trésorerie

L'encaisse et les équivalents de trésorerie consistent en des sommes d'argent, des soldes bancaires, des certificats de placement garanti (CPG) et des instruments de marché monétaire en dépôt auprès des institutions financières des CPS-ECP et dont les dates d'échéance originales tombent au plus tard trois mois après la date d'acquisition.

f) Inventaire

L'inventaire est évalué au moindre du coût d'achat ou de la valeur nette de réalisation et est affecté au matériel de cours, aux insignes et aux articles divers de revente. Le coût d'achat étant basé sur la moyenne pondérée.

g) Immobilisations sous contrats de location-acquisition

Les actifs sous contrats de location-acquisition sont comptabilisés au prix coûtant. L'organisation utilise la méthode de l'amortissement linéaire à l'aide des moyens suivants à des taux visant à amortir le coût des immobilisations sous contrats de location-acquisition sur leur durée de vie utile estimative. La moitié des amortissements de l'année sont comptabilisés dans l'année d'acquisition. Le taux et la méthode d'amortissement annuels sont les suivants :

Matériel informatique en vertu de contrats de location-acquisition	5 années
--	----------

h) Immobilisations

Les immobilisations et l'équipement sont comptabilisés au coût, moins les dons applicables et l'amortissement cumulé, à l'exception des terrains qui sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé sur la base de l'amortissement linéaire après que l'actif est mis en service, avec la règle de la demi-année dans l'année d'acquisition, au cours des périodes suivantes :

Bâtiment	40 années
Équipement informatique	5 années
Logiciels	1 année
Mobilier et équipement	5 années
Systèmes d'information	5 années

Canadian Power and Sail Squadrons Escadrilles canadiennes de plaisance

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

2. Conventions comptables (suite)

i) Actifs incorporels

Les CPS-ECP inscrivent à l'actif les coûts du développement de la formation lorsque la direction juge que la formation produira des avantages et que tous les critères de la capitalisation sont satisfaits. Les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur vie utile au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire lorsqu'ils sont utilisés, avec la règle de la demi-année au cours de l'année de la première utilisation. Ces actifs sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable est supérieure à la juste valeur. Le test de dépréciation consiste en la comparaison de la juste valeur des actifs non amortis avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable est supérieure à la juste valeur, une perte de valeur est comptabilisée pour un montant égal à l'excédent.

j) Dépréciation d'actif

Les CPS-ECP effectue un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est évaluée en comparant la valeur comptable aux futurs flux de trésorerie nets projetés des actifs à long terme devant être générés par leur utilisation directe et de la cession éventuelle. Quand un test de dépréciation indique que la valeur comptable d'un actif n'est pas recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable excède sa juste valeur.

3. Liquidités

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Liquidités	481 460 \$	317 114 \$
Compte de placement BMO	<u>76 930</u>	<u>60 321</u>
	<u>558.390 \$</u>	<u>377 435 \$</u>

4. Comptes débiteurs

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
À verser par les escadrilles	49 273\$	54 480\$
Autre	52 836	9 624
Provision pour créances douteuses	<u>(43 154)</u>	<u>(24 252)</u>
	<u>58 955 \$</u>	<u>39 852 \$</u>

5. Placements

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Certificats de placement garanti, de 0,70 % à 3,21 %, qui arriveront à échéance entre le 5 novembre 2021 et le 16 mai 2025, évalués au coût	560 000 \$	560 000 \$
Partie à court terme, évaluée au coût	<u>(400 000)</u>	<u>(200 000)</u>
	160 000 \$	360 000 \$

Canadian Power and Sail Squadrons
Escadrilles canadiennes de plaisance

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

6. Actifs incorporels

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Coûts reportés de développement de la formation et de l'entreprise	198 418 \$	198 418 \$
Amortissements cumulés	<u>(100 542)</u>	<u>(42 989)</u>
Coûts reportés de développement de la formation et de l'entreprise, net	<u>97 876 \$</u>	<u>155 429 \$</u>
Amortissement des actifs incorporels dans le matériel de cours, les insignes et les articles divers de revente	<u>57 553 \$</u>	<u>34 550 \$</u>

7. Immobilisations et équipement

	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement accumulé</u>	<u>Net</u>	<u>Net</u>
Immobilisations sous contrats de location-acquisition (note 10)	29 866 \$	(14 933) \$	14 933 \$	20 906 \$
Terrain	14 021	-	14 021	14 021
Bâtiments	338 585	(275 872)	62 713	71 178
Ordinateurs	157 512	(152 090)	5 422	11 289
Logiciels	5 406	(5 406)	-	-
Mobilier et équipement	89 934	(81 286)	8 648	12 972
Systèmes d'information (note 9)	<u>577 055</u>	<u>(173 116)</u>	<u>403 939</u>	<u>519 349</u>
	<u>1 212 379 \$</u>	<u>(702 703) \$</u>	<u>509 676 \$</u>	<u>649 715 \$</u>

8. Comptes créditeurs et charges à payer

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Payables aux escadrilles et aux affiliés	268 063 \$	208 239 \$
Autre	174 001	<u>108 089</u>
	442 064 \$	<u>316 328 \$</u>

Canadian Power and Sail Squadrons Escadrilles canadiennes de plaisance

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

9. Apports reportés

Les apports reportés représentent des sommes non dépensées qui sont affectées aux conférences annuelles futures, aux programmes de formation, aux immobilisations et aux actifs incorporels. Pendant l'exercice 2021, les CPS-ECP ont reçu

43 600 \$ (2020 - 100 000 \$) de la Fondation des Escadrilles canadiennes de plaisance (Fondation des ECP). Les fonds reçus pendant l'exercice 2020 ont été réservés pour des investissements dans les systèmes d'information produits à l'interne (note 7). L'apport reporté de la Fondation des ECP a été comptabilisé dans les revenus sur la durée de vie des systèmes d'information. Lors de l'exercice 2021, 61 000 \$ (2020 - 34 000 \$) ont été comptabilisés dans les revenus dans la catégorie « Autres frais et redevances ». La variation du solde annuel des apports reportés pour l'exercice est la suivante :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde	289 286 \$	355 241 \$
Moins : portion actuelle	<u>(61 000)</u>	<u>(65 955)</u>
Portion à long terme	<u>228 286 \$</u>	<u>289 286 \$</u>

10. Obligation découlant d'un contrat de location-financement

Pendant l'exercice 2021, les CPS-ECP ont conclu des contrats de location-financement pour du matériel informatique. Les contrats de location-financement sont comptabilisés à un montant équivalent au plus bas de la valeur actualisée des paiements de location, au taux d'intérêt implicite du contrat de location et à la valeur juste des actifs loués. Le taux d'intérêt implicite de cette obligation est 15,32 %, la durée du contrat est de 36 mois, et la date d'échéance du contrat est en juin 2022. La composante intérêts théoriques reliée au contrat de location-financement a été nulle pendant l'exercice.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde	9 465 \$	20 106 \$
Moins : portion actuelle	<u>(9 465)</u>	<u>(9 884)</u>
Portion à long terme	<u>- \$</u>	<u>10 222 \$</u>

Voici les montants des paiements prévus :

<u>2022</u>	<u>9 465 \$</u>
-------------	-----------------

11. Prêt du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

Pendant l'exercice 2021, les CPS-ECP ont reçu un prêt du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) de la Banque de Montréal, en vertu des mesures de relance Covid-19 du gouvernement du Canada. Au 30 juin 2021, le solde du prêt CUEC était de 30 000 \$ (2020 - 30 000 \$); il ne porte aucun intérêt et il échoit le 31 décembre 2022. Un montant de 10 000 \$ du solde du prêt initial est non remboursable selon les conditions du prêt CUEC et il a été comptabilisé dans la catégorie « Autres frais et redevances ». Si le solde n'est pas payé le 31 décembre 2022, il se transforme en prêt de trois ans avec un taux d'intérêt fixe de 5 %; il doit être remboursé entièrement avant le 31 décembre 2025.

Canadian Power and Sail Squadrons Escadrilles canadiennes de plaisance

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

12. Dépenses du Bureau national

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Amortissement	141 692	92 284
Créances irrécouvrables	20 461	24 252
Frais bancaires	39 083	37 113
Dépenses générales	83 454	89 737
Entretien de l'immeuble du Bureau national	25 499	24 860
Assurances	36 487	35 002
Gestion des membres (dossiers et fournitures)	6 534	4 849
Salaires et avantages sociaux des employés	830 732	717 674
Papeterie, impression et poste et frais de poste	48 715	40 892
Entretien et hébergement du système informatique	200 996	108 072
Téléphone	21 326	24 405
	<u>1 454 979 \$</u>	<u>1 199 140 \$</u>

13. Instruments financiers

Les opérations sur les instruments financiers peuvent entraîner une entité à assumer ou transférer à un tiers un ou plusieurs des risques financiers décrits ci-dessous. Les informations requises fournissent des informations qui aident les utilisateurs des états financiers à évaluer l'ampleur du risque lié aux instruments financiers.

a) Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers courants et des passifs financiers courants se rapproche de leur valeur comptable compte tenu de leur brève échéance. La juste valeur des passifs financiers à long terme se rapproche de leur valeur comptable, selon la présomption que les CPS-ECP sont en situation de continuité et qu'elles sont en mesure d'avoir remboursé l'intégralité de leur dette et de remplir leurs engagements.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et de ce fait entraîne une perte financière pour l'autre partie. Les CPS-ECP sont exposées au risque de crédit découlant de la possibilité qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations; s'il y a une concentration de transactions avec la même partie ou concentration d'obligations financières ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par des changements de la conjoncture économique. Les instruments financiers des CPS-ECP qui sont exposés à des concentrations du risque de crédit ont trait principalement à l'encaisse et aux équivalents de trésorerie ainsi qu'aux placements à court et à long terme. Les CPSECP réduisent l'exposition à ce risque en conservant leur encaisse et leurs placements dans une grande banque et auprès d'un courtier de bonne réputation.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de variation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Les CPS-ECP sont exposés au risque de taux d'intérêt découlant de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt nuisent à la valeur des placements en titres à revenu fixe.

Canadian Power and Sail Squadrons Escadrilles canadiennes de plaisance

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

14. Engagements

Les CPS-ECP ont reçu une marge de crédit de 300 000 \$, qui est garantie par des dépôts à terme CPG détenus par BMO. Cette marge de crédit est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel plus 1,35 %. L'intérêt est calculé mensuellement à terme échu et payable le dernier jour de chaque mois. Le taux préférentiel en date du 30 juin 2021 est 2,45 %. La marge de crédit n'avait pas été utilisée à la date du 30 juin 2021.

15. COVID-19

Depuis le 30 juin 2021, la troisième vague et la propagation continue de la Covid-19 ont eu de graves répercussions sur plusieurs économies locales dans le monde. Dans plusieurs pays, notamment le Canada, les entreprises doivent cesser ou limiter leurs opérations pour de longues périodes de temps. Les mesures prises pour contrôler la propagation du virus, dont les interdictions de voyager, les quarantaines, la distanciation sociale, et les fermetures de services non essentiels ont provoqué des perturbations majeures pour les entreprises partout dans le monde, entraînant ainsi un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont également connu une période de grande instabilité et un ralentissement important. Les gouvernements et les banques centrales sont intervenus avec des interventions monétaires et fiscales pour stabiliser les conditions économiques.

Les CPS-ECP ont déterminé que ces événements sont des événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à des ajustements. Par conséquent, la situation financière et les résultats d'exploitation, pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021, n'ont pas été ajustés pour tenir compte de leur incidence. La durée et les répercussions de la pandémie de Covid-19, ainsi que l'efficacité des interventions gouvernementales et des banques centrales, demeurent incertaines pour le moment. Il n'est pas possible d'évaluer réellement la durée et la gravité de ces conséquences, ainsi que de leurs répercussions sur la situation financière et les résultats des CPS-ECP dans les périodes futures.